

aux travaux de l'Organisation mondiale de continuer de servir les buts de la politique nationale. Les faits saillants de la vingt-cinquième session par rapport à ces objectifs ont été les suivants:

1. *Contribuer au développement économique et social.*

Comme elle l'avait fait au cours des négociations antérieures, la délégation canadienne a joué un rôle important, en Deuxième Commission, dans les discussions décisives qui ont abouti à un accord sur une stratégie internationale en vue de la deuxième Décennie pour le développement. Le document adopté est d'une importance capitale en raison des engagements moraux et politiques mutuels qui concernent tant les pays en voie de développement que les pays industrialisés. Entreprise pilote intéressante et ambitieuse offrant une synthèse de principes, d'objectifs et de mesures, la stratégie aura sans aucun doute des incidences particulièrement heureuses à l'égard du développement économique et social pendant les années soixante-dix et au delà.

La délégation a participé activement aux négociations portant sur près de 30 résolutions et décisions d'ordre économique adoptées en Deuxième Commission; elle a accompli un travail de premier plan au sujet de plusieurs questions d'un intérêt particulier pour le Canada: production et utilisation de protéines alimentaires, aide alimentaire multilatérale, science et technologie, attaque unifiée sur le plan économique et social à l'égard du problème du développement. Ce sont là des domaines d'une importance vitale dans lesquels les Nations Unies devraient intervenir de façon croissante.

En Troisième Commission, la délégation du Canada a pris part à un débat étendu sur le point de l'ordre du jour relatif à la Jeunesse, et a insisté, de concert avec d'autres délégations, pour que les questions sociales reçoivent plus d'attention dans le cadre de la Commission. Le Canada a coparrainé une résolution sur les désastres naturels, laquelle avait été soumise par le représentant de la Turquie.

2. *S'efforcer de freiner la course aux armements*

Étant l'un des membres les plus actifs de la Conférence du Comité sur le désarmement à Genève, le Canada peut revendiquer une part importante dans le succès du Traité de dénucléarisation des fonds marins en Première Commission. Sous sa forme finalement adoptée, le traité différerait sensiblement de la version d'abord présentée par les États-Unis et l'URSS. La délégation canadienne a joué un rôle de premier plan dans la mise au point des méthodes de vérification du traité qui comportent le recours aux Nations Unies et la protection des États côtiers. En Première Commission, la délégation a demandé avec succès que l'on réalise d'autres progrès en matière d'échanges d'informations sismiques pour préparer le terrain en vue d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Canada a aussi coparrainé une résolution, approuvée à l'unanimité, qui demande au Secrétaire général d'étudier les conséquences économiques et sociales de la course aux armements, et il a appuyé l'appel en faveur de la cessation du déploiement des armes nucléaires.